

# Collectif de Loire-Atlantique

pour la réhabilitation collective des « fusillés pour l'exemple » de 1914-18  
(ARAC, LP, LDH, Collectif nazairien, Comité du Souvenir, SAEL)

Communiqué de presse :

## La proposition de loi n° 4636 a été votée jeudi soir, 13 janvier, en première lecture à l'Assemblée nationale : la première manche de la réhabilitation collective est donc gagnée !

Le collectif de Loire-Atlantique se félicite du vote intervenu jeudi en fin de journée. La proposition de loi est désormais un projet de loi adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.

C'est un pas en avant décisif et historique, dans le combat qui est celui des familles et celui de nos associations. Un combat qui a commencé il y a plus de cent ans maintenant...

Le collectif remercie les députés qui ont voté ce texte, notamment ceux qui ont cosigné la proposition n° 4636 et ceux qui l'ont portée depuis son dépôt le 3 novembre. Merci en particulier au député Bastien Lachaud qui en a été le rapporteur pour le travail de synthèse de tous les arguments que nos associations ont si souvent défendus dans son remarquable « *exposé des motifs* ».

Le temps vient maintenant de délibérer au Sénat.

Le collectif poursuit son action et il s'adresse immédiatement à tous les sénateurs de Loire-Atlantique comme il s'est adressé à tous les députés.

Plus généralement, le collectif poursuivra sa campagne pour populariser l'objectif de la réhabilitation des fusillés pour l'exemple de 1914-18, par ses publications, ses expositions dans les communes et les conférences qu'il organisera, en particulier en direction des jeunes générations.

Nantes le 14 janvier 12H00

### Coordination :

Gérard Plantiveau : Tél – 06 80 05 0127 et Mél : [gerard.plantiveau@orange.fr](mailto:gerard.plantiveau@orange.fr)



